



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Médiator

Question écrite n° 129875

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les suites données à l'«Affaire du Médiateur». Il y a un an précisément, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) annonçait qu'elle allait déposer une plainte contre les laboratoires Servier pour « escroquerie et tromperie aggravée » dans l'affaire du Médiateur. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer à quel stade en est actuellement cette procédure judiciaire.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129875

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 2019

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)